

Protection de l'enfance : le Département investit plus de 7,5 millions d'euros

Madame, Monsieur,

Le Département du Tarn investit plus de 7,5 millions d'euros pour la restructuration des locaux de la MDEF, dans le cadre de son engagement affirmé en faveur de la protection de l'enfance.

En vous souhaitant bonne réception.

Conseil départemental du Tarn